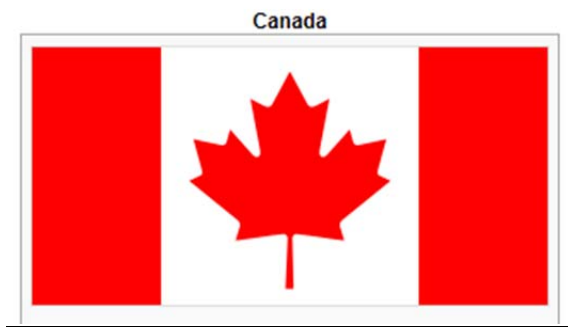


Brochure d'information destinée aux étudiants de SSF

Bienvenue au Canada



Source: http://en.wikipedia.org/wiki/Flag_of_Canada

Le Canada est un vaste pays composé de dix provinces, à savoir l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, l'île-du-Prince-Édouard, le Québec et la Saskatchewan. Le Canada compte aussi trois territoires : les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon.



Source: <http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/maps/reference/#canada>

Climat

Le climat et la température varient grandement selon l'endroit et la saison. On y retrouve quatre saisons dont le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

Printemps : avril à juin
 Été : juin à septembre
 Automne : septembre à décembre
 Hiver : décembre à mars

Au cours des mois d'hiver, il peut faire très froid avec des températures négatives (Celsius) allant parfois jusqu'à -30 et au-delà. Dans certaines villes du sud de la Colombie-Britannique, le climat est plus tempéré et il pleut plus qu'il ne neige.

Il est important de s'équiper de vêtements chauds pendant la saison d'hiver dont manteaux chauds, bottes, chapeaux, gants, etc...

L'Atlas du Canada fournit de l'information sur la géographie et le climat du Canada. On peut également y trouver les prévisions météorologiques pour toutes les villes du Canada.

Liens supplémentaires:

Environnement Canada:

http://meteo.gc.ca/canada_f.html

Météo Média:

<http://www.meteomedia.com/maps/current-weather/canada>

Brochure d'information destinée aux étudiants de SSF

Coût de la vie

Dans certains domaines, le coût de la vie peut varier considérablement par rapport au Brésil.

Date: 3 décembre 2014

| Indices Difference  | |
|--|--|
| Consumer Prices in Brazil | are 31.72% lower than in Canada |
| Consumer Prices Including Rent in Brazil | are 34.98% lower than in Canada |
| Rent Prices in Brazil | are 43.39% lower than in Canada |
| Restaurant Prices in Brazil | are 38.05% lower than in Canada |
| Groceries Prices in Brazil | are 48.51% lower than in Canada |
| Local Purchasing Power in Brazil | is 62.06% lower than in Canada |

Source: http://www.numbeo.com/cost-of-living/compare_countries_result.jsp?country1=Canada&country2=Brazil

Vous pouvez comparer le coût de la vie d'une ville canadienne avec une ville brésilienne sur le site web suivant (disponible uniquement en anglais) :

Comparaison du coût de la vie entre le Canada et le Brésil. http://www.numbeo.com/cost-of-living/compare_countries_result.jsp?country1=Canada&country2=Brazil

Bien qu'une allocation vous soit octroyée par CAPES pour la durée de vos études au Canada, celle-ci ne suffira sans doute pas pour subvenir à tous vos besoins. Nous vous recommandons de disposer de fonds supplémentaires pour couvrir certains de vos frais (nourriture, habillement, transports, produits d'hygiène personnelle, etc...) ainsi que toute urgence susceptible de survenir lors de votre séjour au Canada.

Un **convertisseur de devises** (uniquement en anglais) est disponible au site suivant pour vous aider à planifier votre budget : <http://www.oanda.com/currency/convert>

Quelques exemples de frais non couverts par les droits de scolarité

- Permis de travail
- Vêtements et équipement pouvant s'avérer nécessaires (tels que bottes de sécurité, lunettes de sécurité, etc...)
- Livres
- Laissez-passer d'autobus (varie selon les collèges)

Collèges and instituts

Selon le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), environ 150 établissements publics (collèges, instituts, cégeps, polytechniques) offrent des titres de compétences sanctionnés par les gouvernements des provinces et des territoires.

Collèges et instituts Canada (CICan) est l'organisme national à participation volontaire représentant les collèges et instituts publics à travers le pays. Consultez le site de CICan pour un complément d'information sur les institutions membres – <http://www.collegesinstitutes.ca/fr>.

Plusieurs collèges membres de CICan prennent part au programme *Science sans frontières*.

Le système collégial

La plupart des programmes collégiaux sont structurés en semestres (automne, hiver et printemps). La plupart des cours académiques des institutions ont lieu pendant les semestres d'automne et d'hiver. Par conséquent, plusieurs étudiants effectuent leur stage pendant le semestre du printemps.

Brochure d'information destinée aux étudiants de SSF

| <u>Semestre:</u> | <u>Durée:</u> |
|------------------|---------------------------|
| Automne | Août/Septembre à décembre |
| Hiver | Janvier à avril/mai |
| Printemps | Mai à août |

Permis d'études et de travail pour les étudiants SSF

Vu que vous effectuerez des études ainsi qu'un stage dans le cadre du programme SSF, il vous faudra à la fois un permis d'études et un permis de travail.

Pour de l'information spécifique aux participants du programme SSF, veuillez consulter la section «Étudier au Canada» du site web de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à : <http://www.canadainternational.gc.ca/brazil-bresil/visas/study-etudie.aspx?lang=fra>

Une lettre d'acceptation de l'institution hôte (collège) est nécessaire à l'obtention des permis d'études et de travail.

Cette dernière sera rédigée par le collège vous accueillant et elle vous sera transmise par CIGan. Elle sera accompagnée de lettres de soutien de CIGan pour appuyer votre demande de visa.

Afin d'éviter tout retard, nous vous conseillons fortement de demander vos permis d'études et de travail dès réception de l'acceptation et des lettres de soutien.

La demande peut être effectuée à un des centres de réception des demandes de visa (CRDV) situés au Brésil, que ce soit à Brasília, Rio de Janeiro ou São Paulo.

Pour plus d'information, veuillez cliquer sur le lien suivant : [CRDV au Brésil](http://www.vfsglobal.ca/canada/Brazil/french/index.html) ou consultez le site <http://www.vfsglobal.ca/canada/Brazil/french/index.html>

Le Programme *Sciences sans frontières (SSF)*

Le programme SSF tel que proposé par CAPES pour la cohorte 204/2014 aura trois composantes :

- 1) Formation linguistique – anglais ou français (2 mois)
- 2) Formation collégiale/technique (8 mois)
- 3) Stage pratique (4 mois)

La durée maximum permise pour votre séjour au Canada dans le cadre du programme SSF est de 14 mois.

Passeport

Vous devrez présenter un passeport valable lors de votre arrivée au Canada.

Il est important de vous assurer de la validité de votre passeport avant de faire la demande de permis d'études et de travail. Il vous incombe également de veiller à ce que votre passeport reste valable toute la durée de votre séjour au Canada. Pour de plus amples informations sur les passeports, veuillez prendre contact avec la Polícia Federal au Brésil.

Brochure d'information destinée aux étudiants de SSF

La demande peut également être effectuée en ligne sur le site du Gouvernement du Canada, section des formulaires de demande.

<http://www.canadainternational.gc.ca/brazil-bresil/visas/forms-formulaires.aspx?lang=fra>

Étudier dans la province de Québec

Il vous faudra également obtenir un certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) si vous étudiez dans la province de Québec.

Afin d'éviter tout retard, nous vous conseillons fortement de faire la demande de votre CAQ dès que vous connaîtrez le collège que vous fréquenterez.

Pour de plus amples information sur le CAQ, consultez le site de l'immigration du Québec, section étudiants étrangers.

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html>

Pour faire la demande en ligne, rendez-vous sur le site web Diversité et Inclusion Québec, section demande en ligne de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études.

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/caq-electronique/index.html>

Examen médical

Selon le site web du Gouvernement du Canada, les bénéficiaires du programme venant étudier au Canada pendant plus de six mois doivent passer un examen médical.

Pour plus d'information sur les exigences pour l'examen médical ainsi qu'une liste de tous les médecins agréés, consultez la section «Exigences concernant l'examen médical pour les résidents temporaires (visiteurs, étudiants et travailleurs)» du site.

<http://www.cic.gc.ca/francais/information/medicaux/examen-medical-temp.asp>

Travailler pendant les études au Canada

Les règles concernant le droit pour les étudiants internationaux de travailler pendant leurs études au Canada ont été modifiées en date du 1 juin 2014. Nous vous recommandons de vous rendre sur les sites web suivants pour trouver de l'information à jour.

Travailler sur le campus:

http://www.cic.gc.ca/francais/ma_demande/demande_en_ligne.asp?

Travailler hors campus:

<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-horscampus.asp>

Si vous êtes admissible à travailler au Canada, il vous faudra un numéro d'assurance sociale (N.A.S.) AVANT de commencer à travailler. Pour plus d'information sur la manière d'obtenir un N.A.S., veuillez vous rendre sur le site web de Service Canada à :

<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/nas/employeurs/contrat.shtml>

Brochure d'information destinée aux étudiants de SSF

Assurance santé lors des études au Canada

En tant que participant au programme SSF, vous recevrez une couverture en soins de santé d'urgence de la part de votre institution d'accueil pour la durée de vos études au Canada.

Veillez noter que l'assurance en soins de santé d'urgence couvre les frais médicaux, dentaires, de la vue et les médicaments en cas d'urgence pendant vos études au collège. La couverture peut varier selon la province et l'institution.

Votre institution d'accueil vous fournira de l'information supplémentaire sur l'assurance santé d'urgence ainsi que, le cas échéant, tout autre couverture dès l'acceptation officielle et la confirmation de votre programme.

Logement

De l'information sur le logement, les résidences ou le logement sera fournie aux étudiants par les collèges d'accueil après l'acceptation et la confirmation de leur programme d'études.

Processus de demande de CIGan pour le programme SSF



1) Préparation du formulaire de demande.

Les formulaires de demande seront acheminés par courriel aux étudiants par CIGan.

La période de demande pour le programme SSF à CIGan, après l'acceptation des candidats par CAPES, est du 15 décembre 2014 au 20 janvier 2015.

2) Envoi de la demande avec pièces justificatives à CIGan.

La date limite pour soumettre le formulaire de demande pour la cohorte 204/2014 accompagné des pièces justificatives est le 20 janvier 2015.

Brochure d'information destinée aux étudiants de SSF

Les pièces justificatives ci-dessous doivent accompagner votre demande afin qu'elle soit traitée :

- a) Preuve de citoyenneté : copie du passeport en règle
- b) Copie originale des relevés de notes de l'institution brésilienne où vous suivez actuellement des cours.
- c) Traduction de ces relevés en anglais ou en français
- d) Brève description du programme que vous suivez actuellement au Brésil accompagné des descriptions de cours traduites en anglais ou en français.
- e) Preuve de passage et résultats des test linguistiques (par exemple : TOEFL iBT, IELTS, DALF, DELF, etc...)
- f) Copie signée du *Formulaire d'autorisation à la divulgation de renseignements personnels* envoyé avec le formulaire de demande.

3) Réception de l'offre d'admission et des lettres d'appui de CIGan.

L'offre d'admission et les lettres d'appui seront envoyées aux étudiants entre le 1 mars et le 27 avril 2015.

4) Confirmation de l'offre d'admission.

Les étudiants auront 7 jours après réception de l'offre d'admission pour confirmer leur acceptation.

5) Demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) - **UNIQUEMENT pour les étudiants qui étudieront dans la province de Québec.**

Afin d'éviter tout retard, nous conseillons fortement aux étudiants qui poursuivront leurs études dans la province du Québec de faire la demande de leur CAQ dès confirmation de leur programme. Il leur est conseillé de le faire avant même d'obtenir les permis d'études et de travail.

6) Demande de permis d'études et de travail

Il est recommandé aux étudiants de faire la demande des permis d'études et de travail dès confirmation de leur programme.

Personnes-ressources à CIGan

Pour plus de renseignements sur le programme SSF, veuillez contacter:

Milica Njegovan

mnjegovan@collegesinstitutes.ca

613-746-2222, poste 3163

Rachel St-Jean

rstjean@collegesinstitutes.ca

613-746-2222, poste 3165



Brochure d'information destinée aux étudiants de SSF
